

Les "noces d'argent" du vote des femmes en Angleterre

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 636

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

soit compétentes et professionnellement formées, soit créé sans tarder un service auxiliaire de police féminine, qui sera classé comme une branche spéciale des Cercles de police du District fédéral.

Il est demandé, les femmes brésiliennes étant aussi capables que celles d'autres nations d'entreprendre des tâches militaires et techniques tout aussi bien que des activités sociales, que le commandement des forces auxiliaires de service féminin soit confié aux femmes elles-mêmes, comme cela est le cas en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et que les femmes soient appelées dans les services auxiliaires du temps de guerre en tenant compte de leurs capacités individuelles, de leur formation et de leur expérience.

Le Congrès estime que les hommes et les femmes doivent avoir le droit de participer également à l'administration du gouvernement, aussi bien en matière nationale qu'en matière internationale, ceci pour faire régner une plus grande justice et une meilleure bonne volonté.

Le Congrès demande que tous les groupements féminins organisés à travers le monde réclament la désignation d'une femme plénière dans chacun des pays représentés à la Conférence de la paix, ainsi que dans les institutions chargées de l'établissement du monde lorsque la paix sera obtenue.

IN MEMORIAM

Claire Beauverd (1902-1943)

C'est avec autant de regrets que de surprise que nous avons appris le décès de M^{lle} Claire Beauverd, survenu à Clarend, où elle s'était retirée peu avant la mort de son père, le botaniste genevois si connu et si apprécié. Claire Beauverd était, en effet, une féministe convaincue, fidèle à notre cause, abonnée de notre journal pendant des années, et son départ prématuré frappa certainement bon nombre de nos lectrices.

Elle avait, en effet, fait à Genève toutes ses études, et avait pris dans cette ville sa licence d'avocat, mais n'avait pas, que nous sachions, jamais pratiqué le barreau, s'étant plutôt consacrée à des recherches documentaires pour lesquelles sa conscience et sa minutie la faisaient vivement apprécier de tous ceux qui avaient recours à elle: connaissant très bien l'allemand, elle put ainsi et souvent apporter un utile concours à quelques-uns de ses confrères. Elle occupa aussi pendant quelques mois les fonctions de commis-greffière à la Chambre pénale de l'enfance, où l'on ne put assez se louer des services rendus par elle. Lorsqu'elle quitta Genève pour Clarend, elle chercha immédiatement à s'occuper, et collabora pendant quelques mois au *Journal de Montreux*, ainsi qu'à son imprimerie, où son décès causa un véritable chagrin. C'est qu'elle fut toujours bonne et serviable, prête à venir en aide à son prochain, quel qu'il fût, modeste et dévouée, et ce sont là des qualités qui gagnent les cœurs.

Le *Mouvement* dit à la famille et aux amis de Claire Beauverd toute la part compréhensive qu'il prend à leur chagrin.

M. F.

Toujours les femmes facteurs

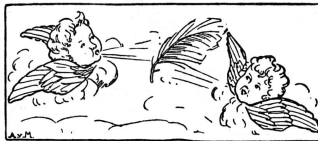
Nous avons vivement regretté de trouver dans le *Journal de Genève* — dont les rédacteurs successifs nous avaient cependant habitués à plus de compréhension — un entre-

filet aussi injuste que superficiel sur les « factrices », qui ont surgi, paraît-il, à Genève comme à Lausanne.

Il semble, en effet, à lire cette note, assez mal rédigée d'ailleurs, que l'emploi de femmes factrices prive le public du « service prompt et soigné » qu'il est en droit d'attendre de la poste; et que le respect strict du secret postal courrait même des risques (?); et que l'Administration ferait bien mieux, pour remplacer les facteurs mobilisés, d'engager des jeunes gens « tout prêts à répondre à l'appel des P. T. T. ». Les femmes, l'Administration pourrait les former à titre de remplaçantes en cas de mobilisation générale — et, ici, c'est nous qui prenons alors la parole. Car nous savons ce que cette phrase signifie, nous qui avons vu trop souvent comment on utilise les forces féminines comme un outil de remplacement, comme une pièce interchangeable dans une machine, pièce ou outil à jeter de côté dès que l'on n'en a plus besoin ! Et pourtant, ce sont là aussi des êtres humains, qui doivent vivre, faire vivre... et dont on ne résoudra pas la situation en les renvoyant du jour au lendemain, sans s'inquiéter de ce qu'ils deviendront. Ne sommes-nous pas en surcroît de 150.000 en Suisse, de 10.000 à Genève, en chiffres ronds: et comment gagne-t-on sa vie dans ces

GANT D'OR
M^{me} BLANC - 23, rue du Rhône
Qualité - Prix raisonnables

conditions-là ? L'auteur de la note du *Journal de Genève* le sait-il ? et y a-t-il songé ?
E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Chez les jeunes.

L'an passé, l'Ecole Vinet, à Lausanne, décernait un premier prix de français à M^{lle} Marie-Antoinette Tardent, pour une pièce en un acte et un prologue, *Iphigénie en Argolide*, mise en scène par M^{lle} Monique Marguerat, professeur de français, et jouée par les camarades de l'auteur. L'œuvre eut un tel succès qu'une troisième repré-

sentation fut donnée, le 25 mars, dans la salle de gymnastique de l'Ecole, en présence des gymnastes de Villamont, — geste amical envers l'autre école —; on avait même convié à la représentation M. A. Bonnard, professeur de littérature grecque à l'Université de Lausanne, le traducteur d'*Antigone* et d'autres tragédies grecques, et la presse.

Le succès a été complet; le talent et la fraîcheur des jeunes actrices ont rendu à merveille l'œuvre de leur camarade, habilement faite, bien écrite, dont la langue passe la rampe, au dialogue vif et bien mené, à la fantaisie maintenue dans de raisonnables limites. M^{lle} Tardent, qui suit maintenant, le cours ménager, était ravie, et sa mère enchantée. M. Jean Nicollier, le critique littéraire de la *Gazette de Lausanne*, un spécialiste des pièces en un acte, était prêt à traiter de « conseil » la jeune et rougissante « Violette ».

S. B.

Les „noces d'argent“ du vote des femmes en Angleterre

Mrs. Corbett Ashby nous écrivait de Londres en date du 26 février dernier (lettre qui a mis presque quatre semaines à nous parvenir).

... Nous, les féministes, avons célébré avec discrétion le vingt-cinquième anniversaire du droit de vote des femmes. Toutes nos anciennes pionnières s'étaient réunies, et nos femmes députées ont pris la parole pour rappeler cet anniversaire — avec le concours de la fille de Mrs. Laughton Matthews, âgée maintenant de dix-huit ans, et qui a prononcé un charmant petit discours pour remercier « maman et ses amies » de tout ce qu'elles ont fait pour changer la situation de la femme et de la jeune fille. C'était touchant. Cette féministe de la nouvelle génération est enrôlée dans le Service féminin auxiliaire de la marine (les *Wrens*: *Red.*) que dirige sa mère. ...

... En tout cas, le mouvement « *Des femmes à Westminster!* » gagne du terrain chaque jour, et nous utilisons tous les moyens pour éveiller dans cette jeune génération le sentiment de sa responsabilité civique.

... Nous venons aussi de suivre avec passion les débats de la Commission chargée d'étudier l'égalité de compensation pour les femmes victimes des bombardements, et notre députée Mrs. Tate, a remporté un grand succès pour les sinistrés de toute catégorie. Hommes et femmes, qu'ils touchent ou non un salaire, reçoivent maintenant la même indemnité, et cela au taux le plus élevé. ...
M. C.-A.

« C'est le 6 février 1918, en effet, que fut définitivement voté en Grande-Bretagne, et cela malgré la guerre, ce principe du suffrage féminin si passionnément discuté, combattu, soutenu ou attaqué, cause de tant de luttes et de sacrifices, durant les années qui précéderont cette date. Nous avons retrouvé avec intérêt, dans le *Mouvement* du 10 mars 1918, un ar-

ticle sur ce sujet, auquel nous empruntons le fragment suivant:

« ... Le *Mouvement* a trop fréquemment parlé de l'attitude des femmes anglaises durant la guerre pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ici... Les services rendus par elles dans tous les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, des services publics, des œuvres de guerre, de la prévoyance sociale, etc., furent si admirables et si évidents, que, lorsque le développement de l'idée démocratique rendit nécessaire l'extension du droit de vote à des hommes qui en avaient été privés jusqu'à présent par les lois électorales encore en vigueur, on n'aurait pu sans crier à l'injustice ne pas étendre ce droit aux femmes. Une conférence présidée par le *speaker* de la Chambre des Communes en recommanda l'adoption le 2 février 1917; le 19 juin, les Communes votèrent le principe du suffrage par 385 voix contre 55, et le 10 janvier à leur tour, les Lords l'adoptèrent par 134 voix contre 71... Après un mois encore de dernières discussions sur cette « Loi de la représentation populaire », les Lords et ces Messieurs des Communes se mirent d'accord le 6 février. Aussitôt fut donné l'assentiment royal, entouré de tout le cérémonial moyenâgeux qu'affectionnent les Anglais, même dans les actes les plus modernes de leur vie politique: somptueuses robes rouges, chapeaux à plumes, révérences de cour, cortège de membres du Parlement... Un à un les projets soumis à la sanction royale étaient énumérés avec lenteur, et le dernier de tous, enfin, celui-ci: *Loi sur la Représentation populaire*. — *Le Roy le veut*. Et avec cette parole, vestige des âges anciens, le suffrage politique des femmes anglaises — enfin! franchit la dernière étape qui le séparait du but.

... *Le Roy le veut*... Mais les femmes surtout l'ont voulu.

N'avons-nous pas, nous suffragistes suisses, une leçon quelque peu amère à retirer de ces souvenirs vieux d'un quart de siècle?...
E. Gd.

La Résidence
11, Florissant - Genève
Hôtel - Restaurant - Bar
Grands et Petits Salons pour Réceptions
G. E. LUSSY, Directeur

Le succès a été complet; le talent et la fraîcheur des jeunes actrices ont rendu à merveille l'œuvre de leur camarade, habilement faite, bien écrite, dont la langue passe la rampe, au dialogue vif et bien mené, à la fantaisie maintenue dans de raisonnables limites. M^{lle} Tardent, qui suit maintenant, le cours ménager, était ravie, et sa mère enchantée. M. Jean Nicollier, le critique littéraire de la *Gazette de Lausanne*, un spécialiste des pièces en un acte, était prêt à traiter de « conseil » la jeune et rougissante « Violette ».

Le succès a été complet; le talent et la fraîcheur des jeunes actrices ont rendu à merveille l'œuvre de leur camarade, habilement faite, bien écrite, dont la langue passe la rampe, au dialogue vif et bien mené, à la fantaisie maintenue dans de raisonnables limites. M^{lle} Tardent, qui suit maintenant, le cours ménager, était ravie, et sa mère enchantée. M. Jean Nicollier, le critique littéraire de la *Gazette de Lausanne*, un spécialiste des pièces en un acte, était prêt à traiter de « conseil » la jeune et rougissante « Violette ».

Et les gardes - malades ?

Sujet bien souvent traité dans nos colonnes — ne nous souvenons-nous pas que l'un des premiers articles que publia le *Mouvement* à ses débuts (ce fut en avril 1913) était une étude de Sœur Emmy Freudweiller (Zurich) sur la situation des gardes-malades, et les abus auxquels elle donnait lieu? Depuis lors des progrès ont été réalisés: heureusement! mais la carrière de gardes-malades est encore bien loin d'avoir obtenu le minimum de sécurité et de protection auquel ont droit tous les travailleurs, sans distinction de sexe (et justement l'on nous signale que, alors que la journée de la garde-malade est couramment de 10 heures à 12 heures 3/4 par jour, celle de l'infirmier masculin est de durée beaucoup plus normale!).

Il faut donc se féliciter de voir la question revenir sur le tapis, à propos d'une étude du Dr. L. Leemann parue dans la *Veska*, il y a peu de mois. En Suisse romande, le *Messenger Social d'abord*, la *Solidarité ensuite*, ont posé à nouveau différents points d'interrogation, signalant notamment que nous Suisses, qui sommes si fiers de notre organisation sociale et de la réputation qu'elle nous vaut, nous arrivons, quant aux conditions faites aux gardes-ma-

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
33 professeurs
méthode
programmes
individuels
gain de temps
École LÉMANIA
LAUSANNE



Du féminisme à la presse féministe

«... Si l'on considère la presse féministe dans tous les pays, écrit M^{lle} Schurch, au début du premier chapitre de son beau travail, l'on s'aperçoit qu'elle doit son origine au désir que les femmes ont manifesté d'exprimer leurs revendications... Ayant reconnu la force de l'unité et de l'association, elles se groupèrent... puis un seul groupe se subdivisa en plusieurs autres dont chacun poursuivit son but particulier... Ceci, cependant, ne suffisait point pour diffuser les idées nouvelles, ni pour informer le public féminin de ce qui l'intéressait directement. Le journal — agent transmetteur par excellence — est indispensable à toute organisation sociale qui cherche à se développer. Ainsi, chez nous, la création du *Mouvement Féministe*, âgé, comme l'on sait, de trente belles années, et fondé par les suffragistes suisses de langue française, tâche que remplit quelques années plus tard le *Frauenblatt* pour les

« Les périodiques féministes. Essai historique et bibliographique présenté par Simone Schurch à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève (Section des bibliothécaires) en 1942.

femmes suisses de langue allemande; ainsi également la fondation par des associations, soit nationales, soit internationales, d'une presse féminine et féministe.

Par exemple le Conseil International des Femmes, auquel est affiliée notre Alliance de Sociétés féminines suisses, qui comptait au moment de la guerre 40 millions de femmes représentant 36 pays, publiait régulièrement en trois langues un *Bulletin* mensuel: grâce à M^{lle} le Dr. Girod (Genève) deux éditions de ce *Bulletin* ont pu continuer de paraître. En outre, le C. I. F. avait institué une « Commission de presse » chargée de transmettre des renseignements sur l'activité et les intérêts féminins à tous les Conseils nationaux, dont chacun possédait, avant la guerre, son organe privé, ou faisait paraître ses informations dans une page à lui réservée d'un journal important: citons notamment en Grande-Bretagne *The National Council Women's News*, et au Canada *The World Wide*; puis des journaux ou des revues dans divers pays d'Amérique du Sud, de Pologne, de Yougoslavie (*Zenski Pokret*) etc. Comme on le sait, les Conseils nationaux allemand et autrichien ayant dû, lors de l'avènement du III^{ème} Reich et de l'*Anschluss*, quitter le C. I. F., leurs journaux n'ont pu continuer à paraître sous cette forme.

De son côté, l'Alliance Internationale pour le suffrage et l'action civile et politique des femmes, à laquelle se rallie notre Association suisse pour le Suffrage féminin, a publié jusqu'en 1939 son organe officiel *Jus Suffragii*, qui paraissait en anglais et en français, et que complétaient les rapports des Congrès et des brochures occasionnelles. A la demande de la France, une

chronique de la S. d. N. y avait été introduite, dont M^{lle} Gourd fut chargée régulièrement. Il est intéressant du point de vue documentaire de constater que les journaux qui propagent encore — ou propageaient! le programme de l'Alliance sur terrain national se recrutent dans 34 pays. Quant à notre Association suisse, elle publie un *Bulletin de presse*, en français et en allemand, fournissant mensuellement à 240 journaux suisses des nouvelles féministes nationales et internationales. Comme l'Alliance de Sociétés féminines suisses, elle s'intéresse directement au *Mouvement Féministe* et au *Frauenblatt*.

Tournerons les pages. Des exposés consacrés à l'Union mondiale des Femmes rurales (fondée à Londres en 1929 sur la suggestion du Conseil International des Femmes), aux Associations professionnelles, aux Associations à but religieux, humanitaire et éducatif, telle l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, dont la tâche est immense, font mesurer le rôle si vaste et si important assumé par la presse féminine dès ses débuts.

Dans notre pays, le mouvement féministe ne remonte vraiment à proprement parler qu'au XIX^{ème} siècle, et la véritable pionnière de ce mouvement fut M^{me} Goegg-Pouchoulin, qui fonda la première association internationale de femmes avec son journal *La Solidarité*. Au-dessus des nombreux autres groupements suisses, chacun accompagné de son journal, dont M^{lle} Schurch nous énumère l'histoire à travers en moyenne un siècle et demi! jetons le pont et signalons seulement au passage les *Frauenbestrebungen*, périodique publié dès 1902 et durant une vingtaine d'années par l'Association qui porte le même

nom. A ce journal succéda en 1918, le *Frauenblatt*, déjà nommé, et notre *Mouvement* « seul en son genre en Suisse romande », remarque l'auteur.

Selon l'information de M^{lle} Schurch, la presse féministe aurait pris ses origines en France, sous l'impulsion donnée par Olympe de Gouges qui transforma un modeste journal de mode, le *Journal des femmes*, en une publication nettement vouée aux intérêts sociaux: l'*Observateur féminin*. Quoique républicaine convaincue, Olympe de Gouges mourut sur l'échafaud pour avoir osé critiquer les sanglants excès de la Révolution. Lorsque le tempête fut calmé, d'autres journaux à tendance féministes furent créés: les *Annales de l'éducation*, ou *Journal des Demoiselles* dirigé par M^{me} Mouret, descendante de La Fontaine; le *Journal politique d'Avignon*, *Les événements du jour*, etc. Sous le règne de Napoléon (antiféministe), la presse fut étroitement bridée. L'époque 1830-1840 vit paraître le *Journal des Femmes*, « organe du féminisme chrétien » opposé au « féminisme saint-simonien », fondé par M^{me} Fanny Richonne auquel George Sand et M^{me} Girardin collaboraient.

La révolution de 1848 donna un nouvel essor à la presse et par conséquent aux publications féministes. La nomenclature que donne minutieusement l'auteur montre que, fréquemment, les périodiques animés des meilleures intentions meurent après quelques années, ou même quelques mois d'existence. Les moyens pécuniaires font défaut. Peut-être aussi une direction pratique. On s'est lancé à l'aventure sans réfléchir qu'un journal, tout idéaliste et désintéressé qu'il soit, comporte toujours une face commerciale. Cette fai-